

RAPPORT DE LA MAIRESSE POUR L'ANNÉE 2015

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

LE CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC

L'article 955 du Code municipal du Québec exige que la mairesse fasse rapport de la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil municipal. La Loi stipule également que la mairesse doit traiter de divers éléments touchant les exercices passés et en cours et donner les grandes orientations du budget à venir. C'est donc dans le cadre de cette Loi que je vous sou mets ce rapport sur la situation financière de la Municipalité pour l'exercice financier 2015.

PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2014

Le rapport annuel publié et adopté à la séance du 04 mai 2015 et portant sur l'exercice terminé le 31 décembre 2014 démontre un surplus de fonctionnement de 29 036 \$. Quant au surplus accumulé non affecté, il se chiffrait à 121 236 \$.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

Le contrôle des coûts comme la recherche de l'équilibre budgétaire demeurent une préoccupation constante. Les rapports intérimaires nous indiquent que les revenus perçus et les coûts encourus pendant l'exercice qui se terminera le 31 décembre prochain se rapprocheront sensiblement, encore cette année, des prévisions budgétaires.

De façon prudente, en supposant qu'aucun événement majeur et imprévisible ne survienne d'ici le 31 décembre prochain, nous croyons que l'équilibre budgétaire sera atteint.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément aux dispositions légales, le Conseil municipal est tenu de divulguer les émoluments reçus par les élus au cours de l'année :

Salaire de base de la mairesse	11 651 \$
Contribution au régime de retraite de la mairesse	2 415 \$
Allocation de dépenses de la mairesse	5 826 \$
Salaire des conseillers	30 770 \$
Allocation de dépenses des conseillers	15 385 \$
Salaire du représentant municipal à la MRC	3 801 \$
Allocation de dépenses du représentant municipal à la MRC	1 901 \$

CONTRATS ACCORDÉS EN 2015 :

Conformément au Code municipal, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ est déposée avec ce rapport. Cette liste est également disponible au service de la trésorerie et du greffe sur demande.

EVALUATION FONCIÈRE

Le rôle d'évaluation, entré en vigueur en 2013, sera le cadre de référence et ce, jusqu'en 2015. Sa mise à jour a permis de rapprocher la valeur foncière du marché actuel.

En début d'année 2015, la richesse foncière imposable s'élevait à 174 547 296 \$. Sa fluctuation équivaut à ce jour à 188 358 000 \$ représentant une variation de + 7,91%.

Quant à la population, selon les registres du ministère des affaires municipales, Hébertville compte 2486 habitants.

REMERCIEMENTS

Avant de continuer ce rapport, je me dois de remercier toutes les personnes qui ont pris part à l'avancement de la Municipalité. Tant au niveau des employés municipaux, des membres du Conseil, des bénévoles, à la population, à chacun d'entre vous, tous ont favorisé la progression de notre belle municipalité. Chacun de nous peut retirer une part des bénéfices qui reviennent dans le milieu.

Nous sommes en mi-mandat, eh oui, déjà deux ans sont écoulés. Les membres du Conseil ont été très occupés cette année. Que ce soit lors des rencontres des différents comités, sous-comités, réunions du conseil (spéciales et régulières), représentations diverses, ils y ont consacré plusieurs heures de leur temps personnel. Merci à vous ET merci aussi aux conjointes, conjoints et aux familles dont la collaboration est essentielle pour assurer la présence des membres du conseil dans les différentes activités de leur mandat.

Il y aura aussi une modification de la composition de certains comités, suite à l'arrivée d'un nouveau membre du conseil (district #4). Vous en serez informés en temps opportun.

Allons-y maintenant pour un survol des projets complétés ou en voie de l'être.

SALLE MULTIFONCTIONNELLE

C'est le nouveau nom de la bâtisse que les Chevaliers de Colomb ont gracieusement cédée à la Municipalité. Les travaux sont complétés et tous peuvent louer les salles que l'on y retrouve, selon l'espace requis pour les activités. L'inauguration officielle a eu lieu le 4 octobre en présence de monsieur Rémi Tremblay, représentant du député de Lac St-Jean, monsieur Alexandre Cloutier, du Grand Chevalier, monsieur Réjean Tremblay et de la population présente. Une cinquantaine de personnes ont pu visiter les nouvelles installations, lors de cette même journée « portes ouvertes ». Il reste quelques améliorations à faire côté rangement, pour l'accueil des différents organismes de la municipalité.

RANG ST-ISIDORE

Une portion de ce rang a bénéficié de travaux majeurs, dont la chaussée refaite sur environ 3,8 kilomètres, ainsi que les fossés et certains ponceaux de ce rang. Il y a eu aussi l'amélioration de l'entrée nord du Pont du Bac (pont de fer), et la réparation de quelques portions de ce rang. L'obtention d'une subvention de l'ordre de 578 459 \$ a été très appréciée et permet aussi de réduire l'emprunt requis. Des remerciements officiels ont été adressés aux intervenants concernés (Ministre, Député).

VILLAGE-RELAIS

Le renouvellement de l'accréditation Village-Relais a été retardée, puisque le Ministère des Transports, responsable du projet, est à revoir certains paramètres de ce programme.

Nous continuons les démarches pour le bâtiment sanitaire, ainsi que pour une réorganisation de l'espace des Plaines vertes. Ce même dossier fait l'objet de

négociations avec la Commission Scolaire Lac St-Jean. Ce dossier demeure en suivi.

ADMINISTRATION

La convention collective étant échue depuis décembre 2014, la négociation pour une nouvelle convention devrait être complétée prochainement, à la satisfaction des deux parties et ce, pour une période de cinq années.

DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

Un projet de partenariat municipalité-propriétaires immobiliers a été conclu. Nous bénéficierons donc d'une importante banque de terrains pour le développement domiciliaire, autant du côté nord (à l'arrière de la Résidence funéraire) que du côté sud (prolongement de la rue Hudon) ainsi qu'au Mont Lac-Vert. Chaque secteur vise une clientèle différente, soit résidentielle, jumelée et villégiature. Ce dossier continue aussi son avancée, lentement mais sûrement.

MONT LAC-VERT

Cette montagne est, sans aucun doute, notre carte de visite, notre marque de commerce. Il y a eu un changement au niveau du mandataire. Depuis le 1^{er} juin 2015, c'est la Gestion Récréotouristique du Mont Lac-Vert qui gère les opérations de notre montagne. Son conseil d'administration est composé de monsieur Serge Lefebvre, président, madame Kathy Fortin, vice-présidente, messieurs Pierre Pilote, Willie Savard et Marc Richard, administrateurs. Ce dernier y représente la municipalité. Le mandat accordé à cette entité couvre une période de trois ans. L'orientation pour une opération sur quatre saisons demeure d'actualité et l'année 2016 pourrait représenter un premier pas dans cette direction. Il y a eu également les concessions du bar et de la restauration qui ont fait l'objet d'un contrat spécifique, pour une durée d'une année.

DECONTAMINATION DES SOLS

Lorsque l'année 2014 s'est terminée, nous étions à compléter la plus grande portion de la démarche de décontamination des sols, à l'arrière de l'Hôtel de ville, avant l'hiver. À l'automne 2015, il y a eu des travaux complémentaires, recommandés par le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC), et supervisés par la firme Qualitas. Ce dossier fera l'objet d'un suivi rigoureux pour encore quelques années, le temps de confirmer que la situation est désormais contrôlée. L'installation de deux piézomètres permettra la prise d'échantillons pour un meilleur suivi du dossier. Cela veut également dire que l'asphaltage du terrain arrière de l'Hôtel de ville passera derrière l'asphaltage des routes, rues de la municipalité.

EAU RANG SAINT-ANDRÉ

Il y a eu plusieurs rencontres, démarches avec divers intervenants dans ce dossier, notamment avec les directions de Saint-Bruno, Hébertville-Station et Larouche ainsi qu'avec leurs maires respectifs. Il reste encore des rencontres à planifier avec le Centre hydrique, avec des hydro-géologues, ainsi qu'avec nos élus gouvernementaux dans les prochaines semaines. Nous comptons se faire accompagner par notre MRC ainsi que par l'UQAC qui dispose d'informations privilégiées relativement à la nappe phréatique de notre secteur et à ses diverses particularités. Vous serez avisés des avancements dans ce dossier, via mon mot mensuel dans notre journal Le Lien.

LISTE D'ENVOI ÉLECTRONIQUE

Merci à ceux qui nous ont communiqué leur adresse électronique. Nous réitérons notre invitation à vous inscrire à info@ville.hebertville.qc.ca. Vous pourrez recevoir

notre journal municipal (Le Lien) en format électronique, dès qu'il est prêt pour parution papier.

ROUTE VERTE

En 2016, vous serez à même de constater l'installation d'une affiche soulignant la participation financière de la Caisse Desjardins des Cinq-Cantons pour l'aide financière de 50 000 \$ accordée pour la Route Verte.

PROJET JEUX D'EAU ET SKATE PARC

Ce projet, mis de l'avant par des jeunes dynamiques, va bon train pour ne pas dire va à fonds de train. Beaucoup d'activités de financement, une volonté de réussir mais aussi une collaboration de la part de tous les intervenants, voilà leur recette secrète du succès. Bravo, continuez. Comme mentionné précédemment, le terrain qui accueillera ce projet fait l'objet de négociations avec la Commission Scolaire.

RÉGIE INTERMUNICIPALE EN SECURITE INCENDIE DU SECTEUR SUD

Notre nouveau camion à incendie est arrivé dans la municipalité vers la fin septembre. Puisqu'il est très volumineux, la caserne incendie actuelle étant trop petite pour l'accueillir, il est localisé dans l'immeuble d'Inventium. Son coût d'achat est réparti entre les six municipalités du secteur Sud de la MRC, via la quote-part.

Pour ce qui est de la caserne incendie, au moment où je rédige ce rapport (début octobre), le conseil attend le résultat de l'étude de faisabilité pour transformer une partie de l'immeuble d'Inventium en caserne d'incendie, permettant d'accueillir le nouveau camion à incendie, le véhicule d'urgence ainsi que les pompiers et l'équipement. L'acquisition de cette bâtisse et ses améliorations sont conditionnelles au résultat positif de cette étude de faisabilité.

ORIENTATIONS 2016

Il reste encore beaucoup de travail à faire, de projets à mettre en route. Les exigences gouvernementales, notamment en eaux potables et eaux usées, nous obligent à mettre aux normes nos installations dont quelques-unes sont désuètes. Voici les principales orientations pour l'année 2016 :

- Automatisation et télémétrie des stations de pompage des eaux potables et usées : amélioration technologique qui fera en sorte de faciliter les opérations de ces pompes et la cueillette des données statistiques;
- Déphosphatation des étangs : mesures exigées par le ministère. Dans ce dossier, certaines mesures ont déjà été prises;
- Travaux d'asphaltage : le rang Belle Rivière sera prioritaire. Présentement, une portion de ce rang fait l'objet d'un test de structure routière, en collaboration avec le service d'ingénierie de la MRC. Ce projet sera analysé après la saison hivernale. Si les résultats sont concluants, cela représenterait une économie très appréciable des coûts de structure routière. A suivre.

AIDES GOUVERNEMENTALES / SUBVENTIONS

Comme vous le savez sans doute, les coupures gouvernementales, tant au provincial qu'au fédéral, ont des impacts négatifs sur divers postes budgétaires. Le Pacte fiscal transitoire est déjà échu et rien n'indique que ces sommes seront récurrentes. D'autant plus que les critères requis, lors d'une demande de subvention, sont de plus en plus pointus, exigeants. Nous demeurons toujours à l'affût des programmes qui pourront être mis de l'avant et qui correspondraient à un besoin ponctuel, spécifique.

Il est déjà difficile d'établir un taux de taxation raisonnable, tout en assurant à la

population des services adéquats. Le manque à gagner au niveau des subventions ajoute un élément à considérer lors des décisions pour des projets d'importance.

JEUX D'HIVER DU QUEBEC 2017

Je me dois de souligner la venue des Jeux d'hiver du Québec 2017 que la Ville d'Alma a obtenue. Les installations du Mont Lac-Vert seront requises pour certaines compétitions de sports de glisse. Cette participation assurera aussi à la Municipalité une visibilité provinciale et également, une publicité non négligeable. Nous devons donc s'assurer que nos installations soient dignes de notre fierté.

CONCLUSION

Nous continuons à cibler le partage de certaines ressources avec les municipalités limitrophes, ce qui permet des économies et une stabilité du suivi des connaissances, des acquis. Le Conseil aura également à respecter la planification triennale.

Cette vision à moyen terme permet aussi d'établir un meilleur échéancier pour les dépenses importantes prévisibles, comme par exemple, le remplacement de la machinerie, de l'équipement.

Dans un contexte économique tel que nous le vivons présentement, nous avons à cœur la saine gestion des deniers publics. Des contrôles sont régulièrement faits, respectant ainsi les montants attribués aux différents postes budgétaires comptables. Toutefois, il est possible, en cours d'année de faire des ajustements, advenant l'arrivée d'une situation où il est impératif de régler le tout rapidement; dans ce cas, d'autres postes budgétaires sont réévalués pour compenser la dépense imprévue. Cela est survenu à quelques reprises en 2015; dans un monde idéal, nous souhaitons qu'il ne survienne pas trop de ces situations en 2016.

En terminant, je vous rappelle que toute la population est la bienvenue aux séances du conseil qui sont planifiées selon un calendrier pouvant être consulté en tout temps sur le site Web de la municipalité. Elles débutent à 20H00. Je suis présente quotidiennement à l'Hôtel de ville et sur rendez-vous. Je demeure à votre écoute et au service de vous tous. Au plaisir de vous rencontrer.

La mairesse, Doris Lavoie, 07 octobre 2015.